

Pavillon de compostage conjoint Restaurant scolaire/EHPAD St Gabriel

Ce projet de mise en place d'un pavillon de compostage avance. Cette initiative pilote associant St Gabriel et la commune, se veut sensibiliser les enfants du restaurant scolaire, tout en permettant des animations à St Gabriel. Le coût de la plateforme béton nécessaire à cette installation sera réparti à 50% entre St Gabriel et la commune. De son côté, le syndicat départemental Trivalis mettra à disposition le pavillon de compostage et le Syndicat Mixte Montaigu Rocheservière sera chargé de former les personnels par l'intervention du « Maître Composteur ».

Pôle médical : un projet engagé

Projet évoqué dès le mois de septembre 2010 au moment de l'acquisition du bâtiment anciennement « Big Bazar », la réflexion du pôle médical se poursuit. En effet, sous l'impulsion d'une association récemment créée, et présidée par Mr Jean-François Guimbretière, les professions médicales et paramédicales multiplient les contacts pour appréhender la faisabilité du projet.

Du côté de la Mairie, propriétaire actuel des lieux, les diagnostics nécessaires à la déconstruction viennent d'être réalisés et le bâtiment devrait disparaître au dernier trimestre 2012.

Des travaux actifs avant la pause estivale

Rue de la Vendée/ Rue du Paradis

Alors que les travaux entrent dans les phases de finition, les riverains viennent d'être destinataires d'un courrier les informant du planning des semaines à venir :

- Rue de la Vendée : l'enrobé est en cours de réalisation
- Rue du Paradis : la circulation sera maintenue par alternat afin de permettre à l'entreprise de finaliser la réalisation des trottoirs. Les finitions d'enrobé seront réalisées dans la semaine du 23 au 28 juillet.

Enfin la rue de la Herse sera fermée à la circulation du 9 au 27 juillet pour permettre la réalisation du « plateau surélevé » au carrefour avec la Rue des Bouffardières

Lotissement « Clos du Bordage »

La viabilisation commencée il y a quelques semaines débute par la mise en œuvre du futur réseau d'assainissement collectif. Le planning prévisionnel prévoit une fin de travaux en février 2013. Au-delà de ces travaux, le bornage des lots a été réalisé et permet d'ores-et-déjà de visualiser la configuration du futur quartier d'habitation.

Cimetière :

Après l'installation d'un nouvel ossuaire, la reprise des concessions abandonnées est en cours et va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, là aussi provoquant quelques désagréments. En espérant votre compréhension.

Les autres décisions du conseil municipal

- 1 Indemnité de gardiennage de l'église : Une indemnité de gardiennage et d'entretien des églises communales est attribuée chaque année sur avis Préfectoral de revalorisation. Pour 2012, l'indemnité annuelle est maintenue au montant de 2011 soit 119,55 €.

- 2 Convention pour la facturation de la redevance d'assainissement collectif : La redevance qui était jusqu'à présent perçue pour le compte de la commune par la société SAUR le sera désormais par la société Lyonnaise des Eaux. En effet, dans le cadre de nouvelles compétences, Vendée Eau vient de proposer aux collectivités de passer une convention tripartite : Vendée Eau – Lyonnaise des Eaux – Commune. Cela se traduira par une réduction de la prestation facturation de l'ordre de 50%.
- 3 Contrat Paysage Rural : Dans le cadre du diagnostic environnemental communal qui a été lancé le 15 décembre dernier, le conseil municipal vient de procéder au lancement du dispositif « contrat paysage rural ». Après le diagnostic technique et paysager de la végétation existante, des préconisations de valorisation pour les 5 années à venir seront proposées au comité de pilotage, puis au conseil municipal..
- 4 Pont de l'Arsenal : après la délégation de maîtrise d'ouvrage organisée avec la commune de Gétigné, un appel d'offre été lancé le 29 mai dernier afin d'organiser les travaux pour début septembre, période à laquelle le niveau de la Sèvre est généralement le plus bas. Deux lots étaient proposés : un lot charpente bois et métal et un lot maçonnerie. A l'issue de la période réglementaire, aucune entreprise n'a déposé d'offre pour le lot maçonnerie, ne permettant donc pas de projeter le démarrage des travaux tel que prévu. Un nouvel appel d'offre va être organisé mais il pourrait nécessiter de reporter le démarrage du chantier au printemps prochain afin de bénéficier d'un niveau d'eau permettant l'accès aux piles du pont.

Prochain conseil municipal le 30 Août 2012.